

POLITIQUE - SYNDICATURE TACITE À BULLET ET MAUBORGET

Deux élections tacites, une surprise de taille

Texte : M. Miles

Fabienne Dégailler et Stéphane Roulet ont été élus sans combattre dans leur commune respective. Mais tandis qu'à Bullet, la candidature unique de la syndique sortante avait été discutée, à Mauborget, le retrait de la course de Claude Roulet, syndic en place depuis vingt ans, a conduit à une election tacite inattendue.

À Bullet, Fabienne Dégailler est la seule municipale à avoir déposé sa candidature mardi dernier. Elle poursuivra dans le rôle de syndique pour la législature 2026-2031, après près d'une année passée à la tête de l'exécutif, suite au départ de Maude Schreyer en juillet 2025.

Sa victoire n'était pas une surprise puisque des discussions avec les membres de la future Municipalité avaient en effet eu lieu le lundi suivant les élections du deuxième tour.

« Personne n'était intéressé à reprendre la fonction, notamment pour des contraintes de temps », explique Fabienne Dégailler. Enseignante au gymnase, elle-même a pu réduire son taux de travail et bénéficie des jours de congé mis à disposition des employés de l'État de Vaud qui s'impliquent dans des activités d'utilité publique.

Mais c'est avec envie que la Bulatonne d'adoption a souhaité pour-

suivre dans son poste. « Je trouve que la fonction de syndique est très intéressante et je tire un bilan positif des mois écoulés. Ce n'était pas facile au début, comme tout nouveau travail, il faut le temps de prendre ses marques. Mais le soutien populaire que j'ai reçu, ainsi que de la part de mes collègues à la Municipalité, était très appréciable ».

Fabienne Dégailler se réjouit d'ailleurs de continuer à travailler aux côtés de ses collègues actuels réélus au premier tour, Malik Boukhris et William Metzger, ainsi qu'avec les deux nouveaux municipaux, David Bernardi et Patrice Oberson.

Pour la nouvelle législature, elle souhaite encore améliorer le suivi et la gestion des dossiers en cours. La répartition des dicastères devrait prendre place en mai prochain, avec un probable remaniement qui tiendra compte des compétences respectives, mais aussi d'un équilibre entre les charges de travail. « Le tourisme est l'un des dicastères à réattribuer qui prend énormément de temps. Il faudra bien réfléchir comment assigner ce type de domaine à enjeux stratégiques ».

Changement majeur à Mauborget

Pour Stéphane Roulet, la surprise était grande lorsqu'il a appris son election tacite mardi. Lui qui pensait mener une campagne au coude à coude face au syndic actuel, Claude Roulet, à son poste depuis vingt ans,

M. Schreyer



À Mauborget, Stéphane Roulet, municipal depuis 2002, remplacera le syndic sortant Claude Roulet, qui occupe le poste depuis 20 ans.



Archive - C. Alkabes

Fabienne Dégailler son mandat à Bullet en tant que syndique, fonction qu'elle occupe depuis le 1^{er} juillet 2025.

n'avait pas envisagé que ce dernier ne se présente pas.

« Même si je pensais pouvoir compter sur un bon soutien dans le village, j'étais à peu près sûr de ne pas être élu au premier tour. Mais je regrette de ne pas l'avoir l'emporté dans les urnes, ça aurait été plus méritant ».

Claude Roulet avait pourtant bien l'intention de déposer son dossier, qui était prêt, mardi. Mais il a changé d'avis au dernier moment. « J'ai réfléchi, et je me suis dit que si c'était pour démissionner en juillet parce que les autres municipaux ne me soutenaient pas et étaient contre moi, ça ne m'intéressait pas du tout », explique-t-il.

Contexte : la législature 2021-2026 se serait déroulée dans un climat compliqué entre les municipaux. Trois candidats de la liste « Nouvel élan », créée en vue des élections et qui visait, à ce titre, à porter un changement de direction à l'exécutif, ont été élus en mars. Soutenu par l'ensemble de ses futurs collègues municipaux sur la liste de parrainage, Stéphane Roulet, qui a également obtenu le meilleur résultat au premier tour, devançant Claude Roulet de sept voix, a été désigné pour porter cette envie de changement.

« Ce n'est pas une décision que j'ai prise seul, en fonçant tête baissée. J'ai été sollicité par des gens du village, mes collègues à la Municipalité, et j'ai accepté de relever ce défi. Mais à la base, ce n'est pas une priorité pour moi de devenir syndic », explique

l'agriculteur de 51 ans. Il avait intégré l'exécutif de Mauborget en 2002, à l'âge de 26 ans.

Nouvel élan à la Municipalité

Stéphane Roulet indique ne pas vouloir tout révolutionner en devenant syndic. « Certaines choses en place fonctionnent bien, d'autres moins ». Outre l'accent qu'il projette de mettre sur l'entretien des bâtiments communaux, il souhaite surtout apporter davantage de structure à la Municipalité, en instaurant un règlement interne qui spécifie les rôles et activités de chacun. « J'aimerais donner davantage de liberté aux municipaux et les impliquer plus. Je vais moins imposer les choses et plus déléguer. Pour moi, le rôle du syndic est de gérer la Municipalité, organiser et présider les séances, et pas d'avoir un œil sur tous les dicastères en permanence ». Il envisage d'ailleurs un remaniement et une répartition plus équilibrée entre les membres de l'exécutif de dicastères à enjeux stratégiques, concentrés, jusqu'alors, pour une bonne part entre les mains du syndic sortant.

Stéphane Roulet souhaite aussi intégrer les deux nouveaux municipaux, Guy Vallat et François de Mestral, et amener de l'apaisement au sein de l'exécutif. Claude Roulet, qui y siège depuis cinquante ans, a également été élu au premier tour, avec 58,44 % des suffrages.